

RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT

à l'interpellation Alain Bovay et consorts – Nestlé un véritable fleuron de l'économie vaudoise

Lundi soir (le 2 mai 2016, n.d.l.r.), le téléjournal de la Radio et télévision suisse (RTS) de 19h30 a réalisé un reportage surprenant à propos de l'inauguration des nouveaux bureaux du site de Nestlé à la Tour-de-Peilz. Quelle n'a pas été notre stupéfaction de voir le déballage organisé dans le cadre de ce reportage pour fustiger la société Nestlé en polarisant les interviews sur des témoignages orientés auprès de détracteurs de cette société. Ils n'ont pas hésité à fustiger les 3000 collaborateurs de " cols blancs " et de faire un amalgame avec des pestiférés de cafards ! Quel est le concours de circonstance pour que le journaliste se déplace à plus de 1 km de la manifestation pour trouver comme par hasard un conseiller communal veveysan d'extrême gauche pour consolider ces propos. Nous sommes en droit de penser que le but de ce reportage a été de ternir volontairement l'image de Nestlé est de viser les collaborateurs de cette entreprise. Elus de la Riviera, nous sommes choqués que ce fleuron de l'économie régionale soit ainsi malmené et nous nous associons aux nombreux messages de soutien. Contrairement aux déclarations d'un élu de la Riviera, notre région est bien dépendante des ressources de Nestlé, tant par ses impôts que par celles et ceux qui vivent à travers la colombe dont l'enseigne rayonne à travers le monde pour la fierté de notre région et de la Suisse. Nous posons dès lors les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- Que pense le Conseil d'Etat de l'impact du siège social de Nestlé pour notre canton ?*
- Le Conseil d'Etat peut-il évaluer quels sont les apports directs et indirects pour notre canton par la présence de Nestlé ?*

En date du 10 mai 2016, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat l'interpellation Alain Bovay et consort (16_INT_507) intitulée " Nestlé un véritable fleuron de l'économie vaudoise ".

Considérant que les propos blessants auxquels se réfère l'interpellateur ont déjà bénéficié d'un écho excessif en regard de leur nature (réaction sur le vif recueillie lors d'un micro-trottoir), le Conseil d'Etat n'entend pas les commenter plus avant. Il n'a au demeurant pas vocation à se prononcer sur le contenu d'articles de presse ou de diffusions télévisuelles et rappelle que des instances telles que le Conseil suisse de la presse et plus spécifiquement, s'agissant de la RTS, l'organe de médiation régional institué par la Loi fédérale sur la radio et la télévision, peuvent être saisis.

Le Gouvernement n'entend donc nullement nourrir la polémique sur ce point précis du reportage. Il constate que l'émission a tout de même mis en exergue, chiffres à l'appui, le rôle économique majeur joué par la société Nestlé dans le Canton de Vaud. .

Le Conseil d'Etat ne peut à cet égard que confirmer le rôle très important joué par la société Nestlé dans le dynamisme économique et le rayonnement non seulement de la Riviera, mais bien de l'ensemble de la place économique vaudoise, en Suisse et à l'étranger. Ce préambule étant posé, le Conseil d'Etat répond comme suit aux questions posées par l'interpellation 16_INT_507 : 1. *Que pense le Conseil d'Etat de l'impact du siège social de Nestlé pour notre canton ?* En la matière, les chiffres

émanant de l'entreprise Nestlé fournissent des données éclairantes sur l'importance de Nestlé dans l'économie suisse, en général, et dans celle du Canton de Vaud en particulier :

- Chiffre d'affaires : Avec son chiffre d'affaires de CHF 88,8 milliards en 2015, Nestlé est l'une des plus grandes entreprises mondiales. En Suisse, l'entreprise a enregistré CHF 1,5 milliard de ventes en 2015.
- Production depuis la Suisse pour l'exportation dans le monde : En 2015, 80% des produits Nestlé fabriqués en Suisse ont été exportés mondialement, ce qui correspond à CHF 4,4 milliards.
- Emplois en Suisse et dans le Canton de Vaud : En Suisse, près de 11 000 personnes de plus de 100 nationalités travaillent directement pour le groupe Nestlé. Sur ce total, 7910 travaillent dans le canton de Vaud, dont quelque 3500 sur la Riviera. En 2015, la masse salariale des employés de Nestlé en Suisse représentait près de CHF 1,9 milliard. Depuis 2004, Nestlé a créé environ 4300 nouveaux emplois en Suisse. En outre, l'entreprise estime que chaque emploi Nestlé en Suisse génère environ 3,5 autres emplois dans des domaines liés directement ou indirectement aux activités de l'entreprise.
- Investissements en Suisse : Entre 2006 et 2015, l'entreprise a réalisé CHF 3,7 milliards d'investissements en Suisse. En 2015, Nestlé a investi CHF 317 millions dans ses infrastructures de production et de distribution en Suisse, notamment dans sa nouvelle usine Nespresso. En 2016, l'entreprise a investi CHF 90 millions pour son nouveau centre administratif de La Tour-de-Peilz et CHF 50 millions pour le musée " Nest " à Vevey.
- Recherche et développement en Suisse : En 2015, Nestlé a dépensé en Suisse CHF 973 millions pour la recherche et le développement. Ce sont 58% du budget mondial consacré à la recherche.
- Commandes de biens et services en Suisse : En 2015, la valeur des matières premières et des matériaux d'emballage achetés par Nestlé pour la production en Suisse s'élevait à CHF 1,1 milliard. En 2015, Nestlé a dépensé CHF 1,04 milliard pour les services en Suisse.
- Sièges, administration et parc industriel en Suisse et dans le Canton de Vaud : Le groupe Nestlé dispose de 436 usines dans 85 pays du monde. En Suisse, elle compte 12 sites de production ce qui fait de notre pays une base importante pour l'exportation. Dans le Canton de Vaud, Nestlé a implanté les entités du groupe suivantes, témoignant d'une répartition géographique propre à contribuer à une occupation décentralisée du territoire cantonal:

Sièges et administration :

- Vevey : Groupe Nestlé
- La Tour-de-Peilz : Nestlé Suisse S.A., Nestlé Nutrition, Nestlé Professional, Nestlé Super Premium, Nestlé S.A. et Nestlé Capital Advisers S.A.
- Lausanne : Cereal Partners Worldwide (CPW), Nestlé Purina Petcare Europe, Nestlé Nespresso S.A. et Nestlé Skin Health S.A.
- Paudex : Nestlé Nespresso Suisse
- Epalinges (Biopôle) : Nestlé Health Science S.A.
- Bussigny-près-Lausanne : Nestlé Operational Services Worldwide S.A
- Henniez : Nestlé Waters Suisse

Recherche et développement :

- Lausanne : Vers-chez-les-Blanc – Centre de recherche Nestlé et Unité de développement clinique

- EPFL – Nestlé Institute of Health Sciences
- Orbe : Centre de technologie de produits – Café et boissons ; Centre de Boissons Nestlé Professional, Centre de technologies des systèmes Nestlé et Centre d’innovation CPW

Production :

- Avenches : Café – Nespresso
- 5 Orbe : Café et céréales – Nescafé, Nespresso, CPW Cereal
- Henniez : Eaux – Henniez

Centre de distribution :

- Aclens

2. Le Conseil d’Etat peut-il évaluer quels sont les apports directs et indirects pour notre canton par la présence de Nestlé ? L’Etat de Vaud ne dispose pas d’une évaluation – pour son propre compte – sur les effets directs, indirects et induits de l’entreprise Nestlé sur l’économie du canton. La réalisation et/ou le financement par les pouvoirs publics d’une telle évaluation ciblée sur une seule entreprise – fut-elle de l’importance de Nestlé – ne reposerait en effet sur aucune base légale. Cela étant, les chiffres communiqués par l’entreprise, et présentés ci-dessus, sont assurément des indicateurs probants quant aux apports directs et indirects majeurs pour notre canton par la présence de Nestlé. Au-delà des chiffres, le Conseil d’Etat se réjouit, à l’instar des autorités municipales des communes de la Riviera, de pouvoir compter sur des relations de confiance tissées de longue date avec l’entreprise Nestlé, et dont la portée s’avère assurément mutuellement profitable.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d’Etat, à Lausanne, le 5 octobre 2016.

Le président :

P.-Y. Maillard

Le chancelier :

V. Grandjean